



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DU CHER 2025 N°6

Le mercredi 9 avril 2025 à 18h00, les membres du Comité Départemental du Cher de Pétanque & de Jeu Provençal se sont réunis au siège sur convocation du Président Gilles VERHAUVEN.

Présents : HERNANDEZ Manuela, JACQUET Vanessa, LAGNEAU Anne-Marie, LUBERNE Dominique, ROBLIN Nicole, DESCHAMPS Gaëtan, FAGUET Marc, GIACALONE Jacques, HEUSICOM Fabrice, KUZMINSKI Dimitri, ROBLIN Didier, ROGAUME Franck, SEGURA Gilbert, Gilles VERHAUVEN.

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU REUNION CD18 N°5
2. COURRIERS DIVERS
3. BILAN DES 1er CHAMPIONNATS
4. FRAIS DE DEPLACEMENTS POUR LES REGIONNAUX
5. ORGANISATION JOURNEE DE LA FEMME & JEUNES 1er MAI
6. LE NATIONAL
7. TIR DE PRECISION
8. CONVENTION 9 PLACES
9. QUESTIONS DIVERSES

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU REUNION CD18 N°3

Le compte rendu de la réunion tenue le 19 mars a été soumis à l'examen des membres présents et a recueilli leur approbation unanime. Après une lecture attentive, aucun point n'a été jugé manquant.

2- COURRIERS DIVERS

- Patrick PETIT, président du club de Marmagne, a adressé une mail de remerciements à l'attention du Comité, pour le prêt de matériel qui a contribué au bon déroulement des 5 et 6 avril.
- Le Comité a été informé que le joueur du club de Cerbois, initialement sélectionné pour participer à l'épreuve de tir de précision, a dû subir une opération de la main, en conséquence, il ne pourra être présent pour la compétition prévue ce samedi, ainsi que la féminine de Chateameillant.
- Bertrand BELLACHES, président du BACB, a pris l'initiative d'écrire au Comité pour présenter officiellement ses excuses suite aux incidents survenus lors du championnat mixte organisé à Marmagne. Ces faits regrettables ont impliqué certains de ses joueurs.
- Le club de Beffes a pris contact avec le Comité pour obtenir des précisions sur le nombre total de personnes attendues, arbitres compris, dans le cadre de l'organisation des compétitions des 12 et 13 avril (tir de précision pour les catégories seniors et juniors, ainsi que les triplettes jeunes) .
- Le président du club de Pigny, a exprimé par écrit son mécontentement à propos de l'organisation du Tête à Tête jeunes à Saint-Florent. Il a notamment remis en question la pertinence du système Swiss qui avait été expérimenté à cette occasion.
- Cerbois demande le près d'un distributeur, OK pour le comité



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

3- BILAN DES PREMIERS CHAMPIONNATS

Les rapports des délégués ont bien été reçus et examinés par le Comité. Aucun problème majeur n'a été relevé, sauf un incident particulièrement grave survenu lors de la compétition Doublette Mixte du 5 avril à Marmagne

4- FRAIS DE DEPLACEMENTS CHAMPIONNATS REGIONAUX

Les frais sont remboursés à hauteur de 0,30 € par kilomètre, dans la limite de 500 €, ainsi que les frais d'autoroute si nécessaire.

Le remboursement s'effectuera après la compétition, par virement aux clubs et est limité à un véhicule par équipe.

5- ORGANISATION JOURNEE DE LA FEMME & JEUNES

Il est nécessaire de reprendre contact avec les éducateurs afin de confirmer leur présence pour la journée prévue du jeune pétanqueur.

Didier, en charge de la restauration, attend une première estimation du nombre d'équipes sachant que la date limite d'inscription est le 20 avril.

Par ailleurs, il convient de se rapprocher de la mairie de Bourges pour connaître les modalités de récupération des clés et l'organisation liée à la livraison du matériel.

Pour les récompenses, Anne-Marie et Marc se chargeront des achats destinés aux féminines, tandis que Dominique s'occupera de ceux pour les jeunes et la tombola.

Gilles s'occupe des affiches des tarifs : 0.5€ eau et café, 2€ la bière et 1€ les autres boissons

6- LE NATIONAL DOUBLETTE-MIXTE

Le National est désormais complet, ce qui témoigne de l'intérêt pour celui-ci. Dans cette dynamique positive, il est essentiel de relancer nos partenaires afin de finaliser les soutiens logistiques et financiers. A prévoir : l'élaboration du livret et l'impression des 350 exemplaires. Il ne faut pas oublier de mobiliser à nouveau les bénévoles, dont la participation est déterminante pour assurer le bon déroulement et la réussite de cette manifestation.

Prévoir la commande des 500 buts auprès de Thierry Ste : « chacun son but »

7- TIR DE PRECISION SENIORS et JUNIORS & TRIPLETTES JEUNES

C'est la première fois qu'un championnat de tir de précision est organisé au niveau départemental dans la catégorie senior. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, Dimitri se charge de transmettre aux arbitres et aux délégués toutes les informations nécessaires concernant les règles et les aspects techniques, afin que chacun soit bien préparé.



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Pour la sélection régionale chez les jeunes comme pour les seniors : 4 masculins et 2 féminines seront qualifiés. Du côté des encadrants, les éducateurs ont répondu favorablement à l'appel, et nous espérons qu'ils seront tous présents le jour de la compétition.

8- CONVENTION DU 9 PLACES

La convention est pour l'instant suspendue, voire annulée, faute de précisions claires de notre assureur.

9- QUESTIONS DIVERSES

- Un appel sera prochainement lancé auprès des clubs afin de connaître ceux qui souhaitent proposer des arbitres. Une journée découverte sera également envisagée pour permettre à celles et ceux qui hésitent encore de mieux appréhender cette fonction.
- Le règlement intérieur fera également l'objet d'une modification, notamment sur la question de l'alcoolémie, avec une entrée en vigueur prévue pour janvier 2026.
- Une révision des statuts est à l'étude et sera abordée lors d'une prochaine réunion.

Prochaine réunion du CD18 le 19 mai 2025.

La réunion s'est terminée à 20h30.

Le Président Gilles VERHAUVEN

La Secrétaire Dominique LUBERNE

